

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

SNU

LA JEUNESSE MISE AU PAS...

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le SNU (Service National Universel) est le grand (et unique) projet du président Macron pour la jeunesse. Intégré au plan « Ambition armée- jeunesse » de 2021, dont l'objectif est de recruter de jeunes réservistes, il est un élément clé de sa politique. Depuis les vœux présidentiels 2024, le SNU est même une des pierres angulaires du « réarmement civique » vendu par Macron pour « construire » les futur-es citoyen-nes et faire face à la « décivilisation » d'une partie de la jeunesse (surtout celle des quartiers populaires...).

C'est donc un projet qui fleure bon le militarisme et la réaction.

C'est dans ce but que se place l'annonce, une énième fois, de sa généralisation par Gabriel Attal lors de sa déclaration de politique générale. Elle débiterait en 2026. Déjà expérimenté depuis 2 ans, le SNU est aujourd'hui encore un dispositif facultatif. Mais depuis l'année scolaire 2023-2024, pour amorcer cette généralisation, il est désormais présenté comme une alternative au stage obligatoire de seconde, nouveauté mise en place par la comète Attal ministre de l'Éducation nationale et contestée par les professionnel-les de l'Éducation.

LE SNU, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Pour le moment, le SNU s'adresse aux jeunes volontaires de 15 à 17 ans souhaitant s'engager dans « la cohésion nationale ». Il se déroule en 2 phases.



Phase 1 : le temps de cohésion

Un séjour à titre individuel se déroulant sur **2 semaines lors des vacances scolaires ou sur temps scolaire pour les classes volontaires de seconde**. Se déroulant dans un autre département, ce « séjour de cohésion et de mission d'intérêt général » doit répondre à **4 objectifs** : *faire vivre les valeurs et principes républicains, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement, accompagner l'insertion sociale et professionnelle.*

Phase 2 : le temps de service à la Nation ou la mission d'intérêt général

C'est un dispositif de volontariat comme le Service civique, indemnisé. Il dure **12 jours minimum ou 84 h réparties sur plusieurs mois** dans des associations, des collectivités territoriales, des services de L'État, des établissements ou structures publiques (armées, police, gendarmerie, sécurité civile), des entreprises agréées « entreprise solidaire d'utilité sociale », des établissements de santé privés d'intérêt collectif. Elle peut préparer à un engagement volontaire en phase 3 (tels que jeunes sapeurs pompiers volontaires, cadets de la gendarmerie...). Cet engagement volontaire s'adresse aux jeunes de 16 ans à 25 ans, et dure de 3 mois à 1 an.

Dans le cadre de généralisation du SNU, cet engagement continuera à relever du volontariat

ET POUR QUOI FAIRE ?



Selon le discours officiel, **il s'agit d'émanciper la jeunesse, de développer chez eux et elles la culture de l'engagement** (et on mesure bien la contradiction entre le fait de s'engager et le fait de rendre obligatoire un engagement), ou encore de participer à « la résilience de la Nation » selon la novlangue gouvernementale ou *le Lingua Vanitatis – langage du vide de la secrétaire d'Etat en charge du dossier* (très bien décrit par L. de Cock dans un article du café pédagogique).



Il est cocasse et tout à la fois désespérant de voir brandir le terme d'émancipation en le dénaturant et en expliquant que c'est par l'ordre et l'uniformisation que les jeunes s'émanciperont.

DANS LES FAITS, UNE EXPÉRIMENTATION AU BILAN CHIFFRÉ TRÈS MITIGÉ...

Ce séjour de « cohésion » est toujours en phase expérimentale, mais pour le moment, **il n'a rassemblé que 32000 volontaires en 2022 sur les 50000 espérés-es**. Parmi ces jeunes, on peut constater une **surreprésentation d'enfants de familles de policiers, gendarmes, pompiers...** (à hauteur de 32% alors que ces familles représentent 2% de la population générale).

Quelques tristes anecdotes ont déjà vu le jour...

Juin 2019 : malaise d'une vingtaine de jeunes resté-es au garde à vous devant une statue de De Gaulle en plein soleil.
Août 2022 : punition collective en pleine nuit pour une centaine de jeunes à Strasbourg, après que des filles ont été surprises dans les dortoirs des garçons. Avril 2023 : cas de harcèlement sexuel et racisme en Hauts de Seine.

... MAIS UNE RÉGRESSION CONFIRMÉE !

Ce projet est un acte de plus du corpus réactionnaire du président avec l'idée que seul un pouvoir fort peut remettre en place les idées d'une jeunesse qu'on voudrait présenter comme sans boussole et sans valeur.

Pour convaincre, le gouvernement, a sorti l'artillerie lourde : la Webradio Skyrock en partenariat avec le ministère des armées a lancé « l'instant mili », pastille à la gloire du SNU. Comment expliquer alors que la quasi-totalité des organisations de jeunesse, syndicats, fédérations de parents d'élèves soient vent debout face à ce projet de généralisation ? Le camp présidentiel aurait-il encore une fois raison seul contre tous ceux et celles qui ont un minimum d'expertise dans le domaine ?



LE SNU DANS LES FAITS...



QUEL COÛT ?

2100€ par élève (2 semaines) alors qu'une année scolaire coûte 8400€ (36 semaines).

C'est exorbitant. Il s'agit bien d'un gouffre financier et d'une provocation à l'heure où nous manquons de tout dans l'Éducation nationale. **Le coût est donc évalué à 2 milliards d'€, soit près du double de la revalorisation des personnels prévue pour année civile 2023.** Sur quel budget ?



QUELS BÂTIMENTS UTILISÉS ?

Personne ne le sait ! Et c'est une donnée très compliquée car par exemple, les bâtiments de l'Éducation populaire ne peuvent accueillir que 360000 jeunes. Des bâtiments qui justement ne seront pas disponibles sur les périodes de vacances... d'où la nécessité de déplacer ce séjour de cohésion sur le temps scolaire. CQFD !



ET QUEL ENCADREMENT ?

Réservistes ! Donc d'ancien-nes militaires pour qui on peut s'interroger sur les compétences professionnelles et pédagogiques pour encadrer des adolescent-es, du personnel de l'Éducation nationale en détachement (c'est déjà le cas et cela s'octroie sur une durée de 60 jours de façon très facile contrairement à d'autres demandes de détachement), mais aussi des animateur-trices de l'Éducation populaire.

UNE SEULE ET MÊME IDÉE : GARDE À VOUS !



Le programme semble alléchant...

✓ **Lever à 6h30 avec lever de drapeaux** auquel assisteraient les jeunes en uniforme (car, c'est bien connu, l'uniforme émancipe) au garde à vous.

✓ **Coucher à 22H30.**

✓ **Portable confisqué** sauf sur un temps de fin de journée : on voit bien quels bas instincts parentaux souhaitent être flattés.



Chaque jeune devra se rendre par **ses propres moyens au point de ralliement** (avec quel argent ??) où il-elle sera ensuite véhiculé-e dans un département voisin. Quid de ceux et celles qui n'en ont pas les moyens ? Quid des départements et régions d'Outre-Mer ?



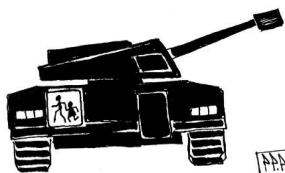
Certaines des activités proposées (activités physiques, citoyenneté et institutions, culture et patrimoine, EMC...) se font déjà sur temps scolaire et devraient continuer à l'être, comme nous l'exigeons en disposant de temps et de fonds.

Comment comprendre que ce Président recentre l'École sur les fondamentaux, la rend exsangue et sous-traite au SNU ? Et l'argument de la mixité sociale ? N'est-ce pas justement le rôle de l'École ?? Et si elle tend à se restreindre dans l'enseignement public... À qui la faute ?

EN ROUTE VERS LA GÉNÉRALISATION...

LE RÉARMEMENT CIVIQUE... LE RÉARMEMENT DU VIDE FACE À UNE JEUNESSE PRÉCARISÉE

RÉARMONS



L'ÉCOLE

Les formules sonnent creux, les arguments tournent à vide pour trouver des finalités au SNU : il s'agit de « renforcer la force morale de notre pays », d'en faire un élément « du réarmement civique »... C'est-à-dire ?

La jeunesse est extrêmement précarisée, par la situation de leurs parents d'abord, victimes comme elles et eux de l'inflation. 77% des étudiant-es ont un reste à vivre de moins de 100 euros par mois, soit moins de 3.27 par jour. Depuis l'inflation, 80% ont eu recours à l'aide alimentaire pour la première fois ou ont augmenté leur recours à l'aide alimentaire (enquête linkee auprès des utilisateurs de l'aide alimentaire). Ont-ils besoin d'uniforme ?

Qu'est ce que le SNU va changer au futur d'une jeunesse dont une part importante manque de tout et demande simplement à pouvoir se construire une vie et un avenir professionnel dignes.

**RÉARMEMENT CIVIQUE,
MILITARISATION,
GÉNÉRALISATION DE LA
TENUE UNIQUE...**

**UN MÊME AMOUR POUR
L'UNIFORME ET
L'ORDRE...**

LES GRANDS AXES DE LA GÉNÉRALISATION...

❗ **Séjour de 12 jours hors du département de résidence de l'adolescent-e**, avec si possible la volonté de ne pas mettre ensemble des élèves d'une même classe (*bonjour l'usine à gaz...*)

❗ **Séjour effectué sur temps scolaire** : tou-tes les élèves ne pourront évidemment pas partir en même temps, ce n'est pas possible en termes de locaux ; donc des rotations sont à prévoir tout au long de l'année scolaire, avec ainsi des incidences sur les classes et les programmes. Les élèves devront rattraper deux semaines de cours, ce qui accroîtra les difficultés des élèves les plus fragiles !

❗ **800 000 élèves de seconde et terminale CAP** par an sont ciblé-es.

❗ **La JDC (Journée de citoyenneté) y serait intégrée, voire même une partie de l'EMC** (Enseignement Moral et Civique) ; ce qui peut-être peut laisser craindre, ou espérer c'est selon, mais en tout cas craindre en termes de postes, les incidences.

NOUVEAUTÉ 2023-2024 : LE STAGE DE SECONDE EN EMBUSCADE...

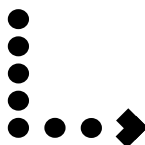


Parce que cette généralisation n'emporte pas l'adhésion du plus grand nombre, le gouvernement a pris une nouvelle mesure pour fortement encourager les jeunes à effectuer leur SNU. Ainsi, le décret qui a mis en place le stage obligatoire de seconde du 17 au 23 juin, indique que les élèves sans stage peuvent en être dispensés s'ils-elles effectuent une session de SNU. On voit bien ici quelle catégorie de la jeunesse est visée... En effet, la jeunesse populaire est celle qui trouve le moins aisément un stage car ne disposant pas du réseau parental nécessaire.

NOUVEAUTÉ 2024

LABEL CLASSES ET LYCÉES ENGAGÉS EN SECONDE ET 1^{ÈRE} CAP :
RECONNAÎTRE LES PROJETS PÉDAGOGIQUES AUTOUR DE L'ENGAGEMENT (SEMAINE DE L'ENGAGEMENT, FORUMS DE L'ENGAGEMENT AVEC LES PARTENAIRES, SÉJOURS DE COHÉSION).

Politique du tri encore et toujours...



OPPOSITION UNANIME DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

GÉNÉRALISATION PRÉVUE POUR SEPTEMBRE 2026

POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SNU C'EST

NON



NON À CETTE GABEGIE FINANCIÈRE FACE À L'ÉDUCATION NATIONALE EXSANGUE
NON À LA MISE AU PAS DE LA JEUNESSE
NON À LA GÉNÉRALISATION ET AU CARACTÈRE OBLIGATOIRE DU SNU
NON AU SNU SUR TEMPS SCOLAIRE

CE N'EST PAS DE ÇA DONT A BESOIN LA JEUNESSE !

AVEC LA CGT ÉDUC'ACTION, EXIGEONS...



L'ABROGATION DE PARCOURSUP ET DE LA RÉFORME DU BAC



DES MOYENS POUR UNE ÉCOLE QUI FAIT VIVRE LA DÉMOCRATIE COLLÉGIENNE ET LYCÉENNE, VECTRICE D'ÉMANCIPATION ET DE CITOYENNETÉ



L'UTILISATION DES FONDS SNU POUR DES RECRUTEMENTS MASSIFS ET L'AUGMENTATION INDICIAIRE DE TOUS LES PERSONNELS



CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 • unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation